



SYNDICALISME INSEE - THÉMATIQUE

JUIN 2024

Bulletin d'actualité de la CFDT INSEE

finances.cfdt.fr

SI SPÉCIAL DROM

LE GROUPE DE TRAVAIL ANNUEL DÉDIÉ AU DROM A EU LIEU LE 23 AVRIL 2024. LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA FORMATION ONT OCCUPÉ UNE LARGE PLACE DANS LES DISCUSSIONS. SI LA CFDT EST SATISFAITE QUE CET ÉCHANGE CENTRÉ SUR LES DROM AIT LIEU CHAQUE ANNÉE, ELLE DÉPLORE L'ABSENCE DE RÉPONSES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SUR CERTAINS SUJETS POUR LESQUELS LA DIRECTION ESTIME QU'IL N'Y A PAS DE PROBLÈME.

FORMATIONS

La CFDT a abordé le **problème des formations, qu'il est particulièrement difficile de pouvoir suivre du fait des frais élevés des déplacements vers la métropole.**

La formation en distanciel ne résout pas tout puisqu'il faut avoir un minimum d'agents intéressés pour que celle-ci ait lieu. Se posent aussi les problèmes d'horaires et de qualité de la connexion. De fait, au vu des nombreux témoignages recueillis, **les agents de bureau en DROM semblent suivre moins de formations que leurs homologues de métropole.**

La Direction dit souhaiter progresser et faire des efforts pour s'accorder à trouver les "bons horaires" pour des formations qui puissent inclure les DROM avec le problème du décalage horaire.

Elle rappelle que, dans ce cadre, la formation à distance reste incontournable, pratique et permet d'intégrer bon nombre d'agents. Cependant, elle indique ne plus souhaiter de formations hybrides.

Concernant le moindre accès des agents à la formation, la Direction refuse de voir le problème en mettant en avant un ratio indiquant « *stagiaires/agents en poste* » de 5 dans les DOM contre 3,5 en métropole.

Pour la CFDT, ce chiffre est biaisé puisqu'il y a une forte proportion d'enquêteurs dans les DROM : 39% des agents DOM sont des enquêteurs, contre 15% pour la métropole. **Avec un minimum de 8 formations par enquêteur, le ratio stagiaires-agents est faussé.**

L'absence de distinction enquêteurs/ agents de bureau ne semble pas gêner la Direction qui affirme que les chiffres montrent bien que les DOM ne sont pas exclus de la formation. Elle dit cependant que le nouveau logiciel SIFor devrait permettre à l'avenir une meilleure comparaison des territoires.

QUESTIONS RH

CARRIÈRES

La Direction réaffirme qu'il n'est pas possible de traiter différemment les agents des DROM pour la gestion de leur carrière. Dérouler toute sa carrière sur place n'est pas un droit, et irait à l'encontre du principe d'égalité de traitement auquel l'Insee est soumis.

La Direction se dit consciente des problèmes d'attractivité qui peuvent subsister sur certains territoires, mais rappelle que ceux-ci se posent aussi en métropole.

CONGÉS BONIFIÉS

La CFDT alerte la Direction sur les **nouvelles directives du CSRH concernant les congés bonifiés compliquées à mettre en œuvre pour les agents.**

Il s'agit notamment d'exigences accrues concernant les feuilles de déplacement à faire viser à l'aéroport.

La Direction n'a pas été en mesure de répondre sur ce point.

IMPOSSIBILITÉ DE JOINDRE LES DROM PAR TÉLÉPHONE DEPUIS LA MÉTROPOLE

La CFDT rappelle qu'il n'est pas possible de joindre les agents des DROM à partir d'un téléphone Insee de métropole (fixe ou mobile), rendant parfois difficile les échanges.

Pour la Direction, ce n'est pas un problème. Elle invite les agents à utiliser l'application zoom.

Pour la CFDT, zoom est un outil très pratique au quotidien, mais uniquement pour des échanges prévus à l'avance. **Ce n'est pas une alternative valide pour une prise de contact rapide et non planifiée à l'avance.**

CONDITIONS DE TRAVAIL VÉHICULES

Les problèmes des conditions de travail dans les Directions régionales outre-mer (DROM) concernent essentiellement les enquêteurs et les autres agents en déplacement, mais pas uniquement.

La Direction salue les équipes sur place en DROM pour la responsabilité et les ressources dont ils font preuve dans des situations et des conditions peu évidentes auxquelles les agents sont confrontés au quotidien.

Elle souligne les conditions climatiques et de violence particulières. Elle assume être amenée, parfois, à prendre des décisions de suspension des déplacements beaucoup plus systématiques qu'en métropole. La sécurité des agents étant, rappelle-t-elle, une priorité.

RISQUES SUR LE TERRAIN

La CFDT demande qu'une **formation de sensibilisation aux situations de misère sociale et aux risques de terrain** puisse être mise en place dans les DROM.

La Direction s'engage à regarder ce qui pourra être mis en œuvre en formation de prévention aux agressions.

La CFDT demande également que les enquêteurs puissent travailler **en binôme dans les zones éloignées sur les secteurs difficiles**.

La Direction répond qu'elle ne peut envoyer systématiquement 2 enquêteurs pour chaque enquête terrain. Un enquêteur "senior" ou un agent DEM peut toujours accompagner un enquêteur en cas de besoin.

Elle ajoute que si des fiches adresses pour lesquelles ont été identifiées des difficultés particulières se présentent, les enquêteurs ont toujours la possibilité de mettre celles-ci en déchet.

La Direction rappelle que le télétravail exceptionnel ne peut pas être invoqué pour pallier des problèmes de danger et d'insécurité de déplacement.

Le risque encouru par la présence des chiens errants lors des déplacements ne fait pas l'unanimité. La Direction renvoie aux formations locales.

La CFDT demande qu'un **fonds d'aide à la prise en charge de la franchise puisse être débloqué par la Direction pour les enquêteurs DROM** en déplacement sur le terrain si un accident ou un acte de vandalisme de leur véhicule venait à se produire.

La Direction répond qu'il n'est pas possible de rembourser la franchise du véhicule personnel. Pour elle, la location longue durée de voitures électriques pourrait résoudre les problématiques d'entretien, d'usure et de vandalisme des véhicules.

La Direction rappelle que la proposition avait rencontré peu de succès en 2022 en outre-mer.

Cependant, malgré les inconvénients inhérents à ce choix pour les enquêteurs (pas d'indemnités kilométriques, ni de possibilité d'utiliser le véhicule de location en dehors des missions Insee), elle s'engage à étudier à nouveau pour septembre 2024 si des marchés de locations locaux peuvent être négociés en tenant compte du fait que les prix et les disponibilités sont cependant plus compliqués qu'en métropole.

HYGIÈNE À MAYOTTE

Les représentants du personnel font remonter les problèmes d'hygiène à Mayotte au sujet desquels la Direction dit **ne pas vraiment savoir répondre, même si une organisation du terrain doit effectivement être prise en compte**.

Mayotte venant à être confrontée à une épidémie de choléra, la Direction suggère de se rapprocher du médecin du travail local qui pourrait proposer une campagne de vaccination.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ WARYME©

La CFDT fait remonter l'**urgence pour les enquêteurs DROM de tester le dispositif WaryMe© avec des craintes que celui-ci ne fonctionne pas par endroits sur le terrain en raison d'absence de réseau ou de difficultés de fonctionnement**.

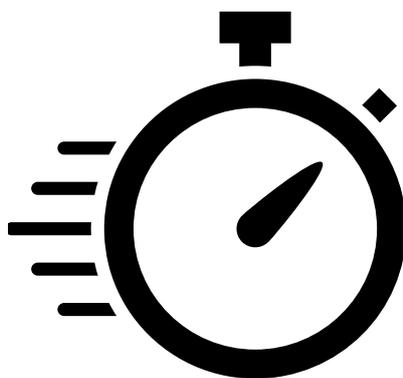
La Direction confirme que le développement de WaryMe© est bien prévu dans les DROM comme en métropole, avec un test à la Martinique et dans 3 autres DR en cours d'année. Un bilan sera dressé. Le système, s'il donne satisfaction, sera ensuite élargi en 2025 à l'ensemble du territoire y compris aux DROM.



TEMPS DANS OPALE

La Direction précise les temps décomptés dans Opale pour les enquêteurs DROM spécifiquement :

- les temps hors interview (préparation et repérage) : 65 min dans les DROM contre 32 en métropole pour l'enquête emploi, la différence étant liée à l'échantillonnage différent dans la taille des grappes. Pour les autres enquêtes standard, 5 min sont rajoutées par rapport à la métropole.
- les temps d'interview sont sensiblement les mêmes dans les DROM et en métropole. Ils sont basés sur des moyennes calculées lors de tests : par ex. l'enquête emploi dans les DROM compte pour 40 min en entretien et 13 min en ré-interrogation, l'enquête SRCV 65 min en entrante et 55 en ré-interrogation.
- pour l'enquête cartographie, chaque adresse enquêtée est comptée 5 min en métropole contre 7 dans les DROM et 9 à Mayotte.
- les vitesses moyennes de déplacement des enquêteurs en DROM sont à 85% en dessous de 25 km/h tandis qu'en métropole, les deux tiers sont au dessus de 30 km/h.



MATÉRIEL ENQUÊTEURS

TABLETTES

La Direction informe que les enquêteurs et agents du recensement disposeront sous peu d'une tablette durcie, étanche et qui chauffe moins.

CHAUSSURES DE MARCHÉ

La CFDT interroge la Direction sur l'acquisition de bons d'achat de chaussures de marche pour équiper les enquêteurs mahorais, qui ne leur seraient pas encore parvenus.

La Direction informe que les bons sont en cours de distribution, après avoir dû surmonter des difficultés pour trouver un partenaire commercial sur place.

SIGNALÉTIQUE INSEE

La Direction proposera en priorité aux agents DROM en déplacement une signalétique Insee où chacun pourra, s'il le souhaite, placer une plaque d'identification Insee sur son véhicule.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Retrouvez les documents du groupe de travail du CSA sur [Symphonie](#)
- [DROM Insee : encore trop de questions sans réponses](#)
- [Questions enquêteurs : un calendrier encore très chargé](#)
- [CHSCT enquêteurs : clap de fin](#)



VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CE GT DU CSA

Marielle Bigot,
secrétaire générale
adjointe, 06 20 92 21 80

Marie-Michelle Soroman,
enquêteuse DIRAG

Jean-Luc Popote,
DIRAG

Stéphane Dupin,
DR Auvergne-Rhône-Alpes

Béatrice Aylies,
enquêteuse DIRAG

Isabelle Dessagne,
enquêteuse Bourgogne-
Franche-Comté